Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 5

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avons eu en vue une concentration de l'enseignement de la langue. La grammaire est basée sur un texte emprunté généralement au livre de lecture. C'est là une grande économie de temps et d'efforts. »

L'ouvrage se divise en trois parties : étude des lettres, celle des

mots et celle des propositions.

Ceux de nos lecteurs qui font usage du Livre de lecture à l'usage des écoles du canton de Fribourg, comprendront la méthode et les avantages de l'ouvrage que nous annonçons et qui vient d'être adopté par le gouvernement de Berne pour les écoles du Jura.

Ш

Livre de lecture, d'orthographe et d'élocution pour les commençants, par J NYUS-LAGYE, 2 fascicules. Bruxelles, Librairie classique de Lebigue et Cie.

« Ce syllabaire repose sur les procédés suivants : Au moyen de la vignette, l'enfant trouve spontanément le mot normal, qu'il analyse en syllabes, puis en sons et en articulations, isolant finalement l'élément phonétique qui fait l'objet de la leçon. Une fois cet élément connu, nous présentons, dans un texte suivi, un grand nombre de mots renfermant la notion nouvelle et nous amenons ainsi l'enfant à lire presque à son insu d'après le sens de la phrase... Nous n'avons point voulu, au début, enseigner à l'enfant concuremment les caractères écrits et les caractères moulés, parce qu'en thèse générale il importe de ne présenter à l'enfant qu'une difficulté à la fois. »

À ces directions empruntées à la préface, ajoutons encore la liste des mots normaux employés par l'auteur : os, as, or, rire, papa, parasol, rue, piano, une rue, viennent ensuite quelques lettres majuscules en caractères typographiques; puis de nouveaux mots normaux : épi, porte, père, tour, dé, etc. Sans nous étendre davantage, les instituteurs voient par là que la méthode est la même que celle qui est pratiquée dans nos écoles. Les choix des mots normaux seul

est différent.

IV

Interrogations de physique à l'usage des élèves de la classe de mathématiques élémentaires, etc., par Bleunard. Questions et réponses, problèmes et solutions. — Paris, Librairie Delaplane, 1 vol. 18-324 p.

La forme par demandes et réponses très répandue autrefois a été généralement abandonnée dans les manuels et avec raison. Si elle est reprise ici, c'est parce que ce système, qui fractionne les matières, se prête mieux aux répétitions.

L'ouvrage que nous annonçons rendra de sérieux services aux élèves qui se disposent à passer des examens sur le programme qui a servi de base aux questions et aux problèmes contenus dans ce manuel.

R. H.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

MM Bosson, à Ponthaux; Javet, à Motier-Vully; Berset, à Arconciel; Juge, à Attalens; Bæchler, à Sion; Klauss, à

Bucharest; Folly, à Lussy; Maradan, à Morlon; Mettraux, à Cheyres; Bulliard, à Montet; Maillard, étudiant, ont donné une bonne solution des problèmes Nos 21 et 22.

M. Grand, à Barberêche, a bien résolu le Nº 21.

Solution du problème Nº 21.

Puisqu'on a payé 31 fr. 20, il a été transporté $100 \times \frac{31,2}{12} = 260 \text{ kg}$.

répartis également entre les deux envois.

Si la barrique eût été pleine d'eau, on aurait dû payer pour $141 \times 2 = 282$ kg. La différence 282 - 260 = 22 kg. provient de ce que le vin et l'alcool pèsent moins que l'eau. Un litre d'alcool pesant 790 gr. et un litre de vin 990 gr., il ne faut payer que le prix fixé pour 790 + 990 = 1780 gr., si l'on veut faire transporter un litre dans les deux directions.

La barrique contiendra donc autant de litres que la différence 2000 - 1780 = 220 gr. est contenue de fois dans 22 kg.; ce qui

donne
$$1 \times \frac{22,000}{220} = 100$$
 litres.

Le poids de la barrique vide est 141 - 100 = 41 kg. Cent litres de vin pesant $100 \times 0.99 = 99$ kg., la barrique pleine de vin pèserait 99 + 41 = 140 kg., et le transport du

vin reviendrait à
$$\frac{12 \times 140}{100} = 16$$
 fr. 80.

Comme 100 litres d'alcool pèsent $100 \times 0.79 = 79$ kg., la barrique pleine d'alcool a un poids de 79 + 41 = 120 kg., et le

transport de l'alcool coûte ainsi
$$\frac{12 \times 120}{100} = 14,40$$
 fr.

Autre solution du même problème

Représentons par x le poids de la barrique vide et par y le poids de l'eau qu'elle peut contenir.

Le total de ces deux poids étant 141 kg., nous avons une première équation : x + y = 141.

Le poids de la barrique pleine d'alcool serait 0.79 x + y et

son transport coûterait
$$\frac{(0.79 x + y) 12}{100}$$
.

La barrique pleine de vin pèserait 0.99 x + y, et pour son transport le marchand devrait payer $\frac{(0.99 x + y)}{100}$.

Comme la dépense totale est de 31 fr. 20, on a la seconde équation:

$$\frac{(0.79x + y) \cdot 12}{100} + \frac{(0.99x + y) \cdot 12}{100} = 31,20,$$

équation qui se réduit à : 0.89 x + y = 130.

On a donc:
$$x + y = 141$$

0,89 $x + y = 130$.

Dans ce système à deux inconnues, la valeur de x est 100. L'eau contenue dans la barrique pesant 100 kg., celle-ci peut donc contenir 100 litres.

Les autres réponses se trouvent comme plus haut.

Solution du problème Nº 22.

Ce problème a deux cas, suivant que la surface A O P D est la plus grande des deux parties ou qu'elle est la plus petite.

1er cas. — Soit O P la ligne de partage; les deux trapèzes A OPD et OBCP ayant même hauteur sont entre eux comme les sommes des bases, ou :

$$\frac{A O + D P}{O B + P C} = \frac{2}{3}$$
. On sait que $A O = \frac{A B}{5}$, et $O B = \frac{4 A B}{5}$;

en posant PD = x, on aura PC = AB - x; la proportion devient:

$$\frac{\frac{A B}{5} + x}{\frac{4 A B}{5} + A B - x} = \frac{2}{3} \text{ ou } \frac{A B + 5 x}{4 A B + 5 A B - 5 x} = \frac{2}{3}$$

ou encore 3 A B + 15 x = 8 A B + 10 A B - 10 x; de là 25 x = 15 A B,

et
$$x = \frac{15 AB}{25} = \frac{3 AB}{5}$$
 ou $\frac{3}{5} DC$.

Le point P se trouvera aux $\frac{3}{5}$ de DC à partir de D.

2º cas. — Si A OPD doit être la plus grande des 2 parties, on a :

$$\frac{AO+DP}{OB+PC} = \frac{3}{2} ;$$

ce qui donne 2AO + 2DP = 3OP + 3PC.

En substituant comme au premier cas, il vient :

$$\frac{2 AB}{5} + 2 x = \frac{12 AB}{5} + 3 AB - 3 x$$
, ou $5x = 5 AB$; de

 $\operatorname{la} x = AB = DC.$

Le point P se trouvera en C et la ligne de partage sera OC.

Nouveaux problèmes

23. Un marchand de vin a deux pièces contenant chacune 124 litres, il a payé l'une 31 fr. de plus que l'autre; les deux pièces reviennent ensemble à 167 fr. 40. Comme on lui fait une commande de 90 litres à 0,80 fr., il mélange ces deux qualités de manière à gagner 25 % sur le prix d'achat. Combien de litres a-t-il pris de chaque espèce?

24. Une auge de maçon a pour bases deux rectangles dont les dimensions sont : pour la grande base 0^m, 80 et 0^m, 35; pour la petite base 0^m, 60 et 0^m, 25; la profondeur mesure 0^m, 30.

Quelle est la contenance de cette auge?

P.-Jos. ÆBISCHER.

Chronique scolaire

Confedération. - Les délégués suisses à l'Exposition universelle de Chicago pour l'instruction primaire sont MM. Clerc, directeur de l'Instruction publique à Neuchâtel et Landold, inspecteur à Bienne

- D'après une statistique récemment publiée par la *Schweizerische* Lehrerzeitung sur la séparation des sexes dans les écoles suisses, à Glaris toutes les écoles sont mixtes; Berne compte 1,886 classes mixtes sur 2,029 écoles; à Bâle-Ville, les sexes sont séparés excepté dans les trois écoles suburbaines; à Bâle-Campagne, la séparation existe dans huit communes; à Zurich, il n'existe qu'une école avec séparation. Les écoles secondaires et même l'école normale sont fréquentées à la fois par les élèves des deux sexes. Le canton des Grisons n'a que des écoles mixtes. Schaffhouse a des écoles mixtes dans la campagne et des classes séparées en ville; la séparation est inconnue dans les écoles primaires d'Appenzell (R-E.), de Thurgovie. Fribourg a un nombre égal d'écoles avec séparation et d'écoles mixtes. Dans le Tessin et le Valais, les écoles des localités où il y a plus d'un instituteur sont séparées.

Schwyz compte 60 écoles mixtes sur 126; Uri, 8 sur 24; Nidwald,

15 sur 18; Zoug, 114 sur 171.

A Saint-Gall, Vaud, Genève, Lucerne, la séparation n'existe qu'à titre exceptionnel, dans les villes principalement. Un grand nombre d'écoles normales et secondaires dans la Suisse allemande sont

Fribourg. — Dieu a rappelé à Lui, jeudi matin, 20 avril, M. le chanoine Schorderet qui a plus d'un titre à la gratitude et au souvenir pieux de notre Société pédagogique et du corps enseignant. Nous n'avons pas ici à raconter sa vie et ses œuvres, mais qu'il nous soit permis de rappeler tout d'abord qu'il fut, durant deux années, aumônier et professeur à l'Ecole normale. Jamais peut-être il n'a déployé plus d'activité et de zèle que pendant les jours trop courts passés à Hauterive.

Il fut l'un des promoteurs les plus ardents de notre chère Association et bien qu'il n'ait été ni le fondateur, ni le collaborateur de notre Revue, cependant nous sommes heureux de pouvoir le consi-